

Document remis le

16 DEC. 2011



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfet du Val de Marne



Direction de l'Immigration et de l'Intégration
BUREAU DU SEJOUR

Conditions relatives à une demande de titre de séjour pour un ressortissant étranger titulaire d'une carte de séjour de longue durée-CE délivré dans un autre état membre de l'union européenne

Liste des pièces à fournir :

Veillez classer les documents dans l'ordre de la liste (originaux et copies)

- Le titre de séjour en cours de validité délivré par un autre état membre de l'union européenne portant la mention « résident de longue durée-CE » (original et une copie recto verso)
- Un passeport en cours de validité (original et copie des pages d'identité et de validité).
[à défaut , joindre une attestation de dépôt de demande de passeport avec photo (original et copie)].
- Si vous célibataire : un acte de naissance traduit en français par un traducteur assermenté (original et une copie).
Si vous êtes marié(e) : le livret de famille en français (copie de l'acte de mariage et de l'acte de naissance des enfants) ou l'acte de mariage traduit en français par un traducteur assermenté (original et une copie).
[Si vous êtes veuf(ve), joindre en plus de l'acte de mariage l'acte de décès de votre époux(se) (original et une copie)].
[si vous êtes divorcé(e), joindre en plus de l'acte de mariage le jugement de divorce (original et copie de tous les pages)]
- Un justificatif de domicile, à savoir : Au choix :
Le contrat de location (original et copie de toutes les pages) et la dernière quittance de loyer non manuscrite délivrée par un organisme officiel ou professionnel, une personne morale, un gérant, un syndic ou un notaire ou l'acte de propriété (original et copie de toutes les pages), accompagné en plus d'une facture d'eau ou de téléphone fixe ou de gaz ou d'électricité datée de moins de trois mois avant le jour de venue en préfecture (original et une copie recto).
- x **Vous ne pouvez en aucun cas solliciter ce titre de séjour si vous êtes hébergé(e)**
- x> Un justificatif d'assurance maladie valable pour le territoire français (original et une copie)
- 4 photographies, de face, tête nue, de format 3,5 cm x 4,5 cm, récentes et parfaitement ressemblantes
- La déclaration de non polygamie ci-jointe dûment remplie (le cas échéant)
- x> Un justificatif de ressources :
 - Si vos revenus proviennent d'une rente, de ressources personnelles : vos 12 derniers relevés de compte bancaire ou postaux faisant état de vos ressources ou bien une attestation de votre banque précisant la situation de votre compte et précisant le montant de votre solde sur les 12 derniers mois
 - Si vos revenus proviennent d'une activité salariée : vos 12 derniers bulletins de paie en Euros (originaux et copies) accompagné du ou des contrats de travail (originaux et copies de toutes les pages)

Le niveau minimum de ressources exigé correspond à celui du SMIC, soit environ 1000 € par mois sur une période de 12 mois (à l'exception du statut de visiteur ou d'étudiant).